

Montréal, le 15 juillet 2008

OBJET : COLLOQUE ANNUEL DU CPM – SEPTIÈME ÉDITION

Madame, Monsieur,

Pour une septième année consécutive, le Conseil pour la protection des malades (CPM) est heureux d'annoncer la tenue de son colloque annuel, le 21 octobre prochain, dans la ville de Québec, à l'hôtel Hilton.

Cet événement portera sur le thème « **Les comités des usagers et de résidents : défis et pistes de solutions** ».

Cette année, le CPM souhaite offrir à ses comités des usagers et de résidents affiliés et à tous les établissements d'hébergement et de soins de longue durée, des pistes de réflexion et des outils, afin de pallier les obstacles auxquels ils sont confrontés. Les membres des familles et les bénévoles sont les bienvenus, un tarif spécial est prévu à cet effet.

Conséquemment, plus de quatre cents participants provenant des quatre coins du Québec sont attendus. Lors de l'inscription, de la pause santé et de la pause du midi, les participants seront conviés à circuler dans l'aire d'exposition attenante à la salle de conférence.

Pour clôturer ce programme, l'équipe du CPM présentera le deuxième *Prix Claude-Brunet*. Ce prix sera remis à une personnalité publique s'étant illustrée pour la défense des droits et le respect de la dignité des usagers du réseau de la santé.

Espérant vous rencontrer à notre colloque édition 2008, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Me Paul Brunet, Avocat, LL.L., M.A.P.
Président
PGB/sz